

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'alerter sur cette situation préoccupante.

J'ai moi-même été adhérent du SMUC et résident du 8ème arrondissement et suis donc très conscient des problèmes que vous soulevez.

Toutefois, en tant que président de la section départementale des Bouches-du-Rhône, il ne m'appartient pas de prendre une décision sur ce qu'il va advenir de ces locaux et du terrain sur lequel ils se trouvent.

En l'état, la seule information fiable que je puisse vous communiquer est que le site de la rue Callelongue appartient toujours à la MGEN : il n'a pas été vendu.

Sachez par ailleurs qu'une réflexion est en cours sur son devenir.

Je vais transmettre votre message aux personnes compétentes sur ce dossier et suis convaincu qu'un retour vous sera fait dès que le projet de la MGEN pour le futur de ce site sera plus clairement défini.

Pour plus de facilité, je vous propose de me communiquer dès à présent vos coordonnées téléphoniques.

Je tiens à vous assurer de ma pleine conviction quant à la pertinence de votre démarche et espère qu'une solution pourra être trouvée dans un avenir proche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très sincère considération,

Julien Villeveille

*Président de la section MGEN des Bouches-du-Rhône*

Le 11/09/2015 19:54, Claude Guilhem a écrit :

Bonjour,

Le CIQ de Ste Anne était intervenu, il y a un certain temps, pour permettre le passage piéton des habitants de l'ensemble résidentiel La Sérane vers le centre de Ste Anne. Ce passage était possible pendant des années suivant un cheminement qui traversait l'ensemble des Colombiers, mais le Conseil Syndical de cette copropriété a fermé ce passage prétextant des nuisances, ce qui oblige les habitants de la Sérane qui veulent venir dans les commerces du Quartier ou à l'Eglise de Ste Anne de prendre leur voiture et de faire le tour, ce qui représente une distance de 1 à 2 km. Je suis intervenu auprès de la Mairie, du SMUC, de la MGEN Direction sur place et Paris également, pour essayer de trouver une solution, sans aboutir à aucun résultat.

Nous venons de prendre connaissance du projet de vente de cet immeuble, ce qui était prévisible après le déménagement des services, et dans ces circonstances, certains commerçants ou professionnels comme le Pharmacien du Quartier M. Charles FAURE dont je vous transmets le message, pensent que ce pourrait être une nouvelle occasion de désenclaver ces habitants de la Sérane en leur réservant un passage à pied de 1 mètre à 1m20 de large en bordure de votre terrain, et en leur permettant ainsi de venir plus aisément dans leur Quartier d'affectation pour leur approvisionnement ou leurs démarches.

Pourriez-vous me dire si une solution de ce type pourrait être envisagée? Dans l'attente, je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande qui concerne un certain nombre d'habitants de notre Quartier.

Et avec mes meilleurs sentiments.

Claude Guilhem

Président du CIQ de Ste Anne